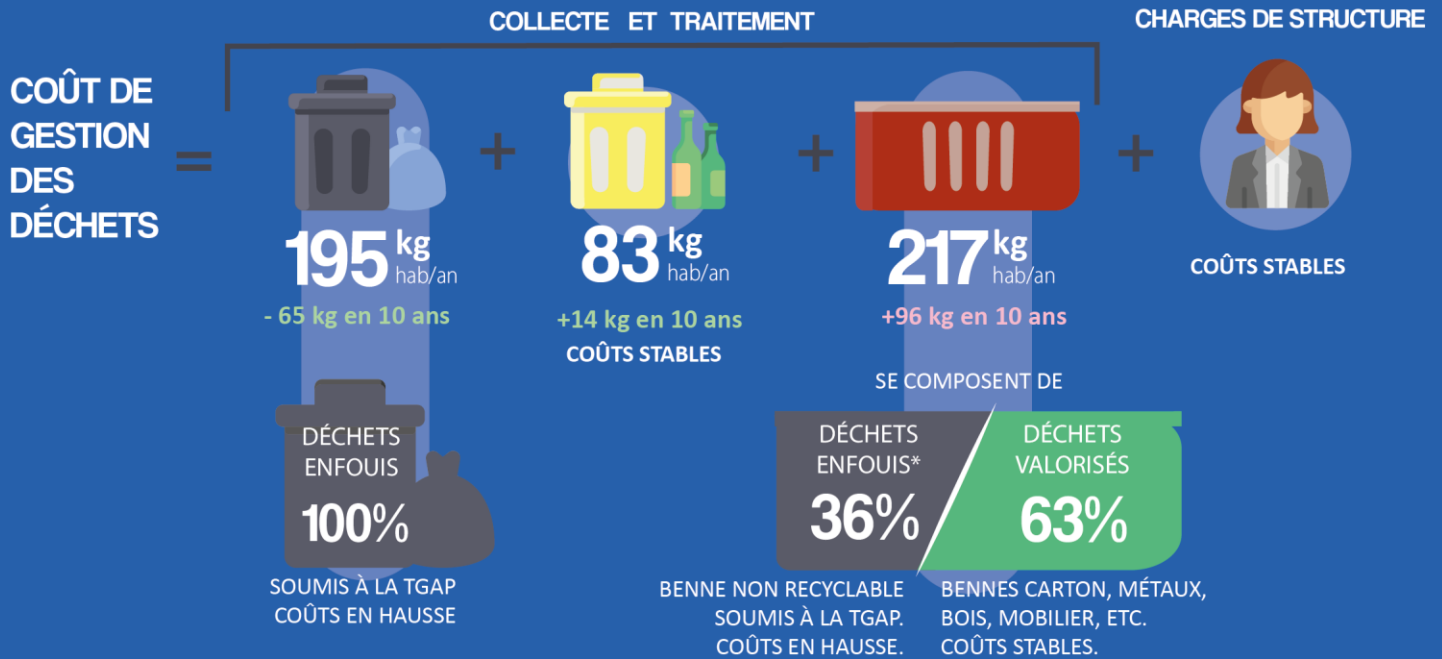


La redevance permet de financer la gestion des déchets sur votre territoire.

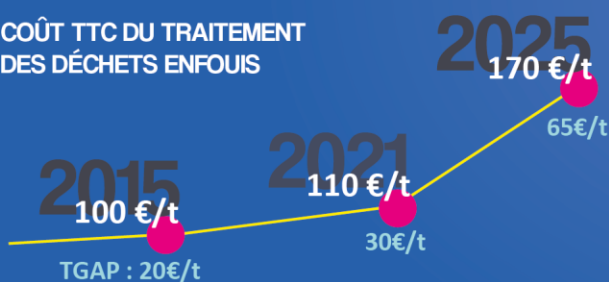
POURQUOI MA FACTURE AUGMENTE ?



QU'EST-CE QUE LA TGAP ?

- ▶ La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) est une taxe nationale basée sur le principe de « Pollueur-Payeur », elle s'applique aux déchets enfouis ou incinérés. Elle augmente régulièrement afin de favoriser la réduction des déchets et le recyclage.
- ▶ Les efforts entrepris ces dernières années (redevance incitative, amélioration du tri, etc.) ont permis d'absorber cette hausse.

COÛT TTC DU TRAITEMENT DES DÉCHETS ENFOUIS



- ▶ Dans une moindre mesure, la hausse des coûts est également due à la fermeture prochaine de plusieurs centres d'enfouissement dans la région Grand Est (-50% de capacités d'enfouissement).

* Une étude menée en 2019 démontre qu'il y a un tiers d'erreurs dans la benne «non recyclable». Autant de déchets qui auraient pu être recyclés.

COMMENT LIMITER LA HAUSSE ?

CÔTÉ COLLECTIVITÉ



- ▶ Continuer de développer de nouvelles filières de recyclage pour réduire les tonnages enfouis.

CÔTÉ USAGERS



- ▶ Continuer le tri à la maison. Améliorer le tri en déchetterie, au travail et en vacances.
- ▶ Limiter sa production de déchets en modifiant ses habitudes de consommation («moins mais mieux», emprunt, location plutôt qu'achat).

Le meilleur déchet reste celui qui n'est pas produit !